

Les activités d'audit de l'ARC sont à la hausse et n'importe qui peut en être ciblé

Notre service d'exonération des frais Audit Shield prévoit le paiement des honoraires professionnels encourus en cas de sélection pour un audit, une demande d'information, une enquête ou une révision (activités d'audit) de vos déclarations de revenus par l'Agence du Revenu du Canada (ARC) et d'autres organismes fiscaux concernés.

Selon les circonstances, les coûts liés à une représentation adéquate peuvent être importants. Une simple demande d'information peut nécessiter des heures de travail. Notre service d'exonération des frais Audit Shield vous offre une solution efficace à coût fixe pour vous protéger contre ces dépenses imprévues.

Qu'est-ce qui est couvert?

Tous les honoraires professionnels jusqu'au montant prescrit (sans excès) sont couverts en cas d'activités d'audits lorsque vous faites affaire avec nous. Si vous choisissez de participer à notre service d'exonération des frais Audit Shield, vous profiterez des avantages suivants et plus encore*:

- ✓ Protection contre les honoraires imprévus suite à des activités de vérification.
- ✓ Couverture rétrospective, donc toutes les déclarations de revenus antérieures sont couvertes.
- ✓ La réassurance d'être couvert pendant une situation stressante.
- ✓ Les frais de votre participation sont déductibles d'impôt.

Vérifications des dossiers d'entreprises, impôts sur les gains en capital, RS&DE (exclusivement financières), impôts sur les sociétés, vérifications du niveau d'observation des employeurs, TPS/TVH/TVP, vérifications des feuilles de paie (T4) et impôts des particuliers (seulement après évaluation du T1); il s'agit là de quelques exemples d'éléments compris dans la couverture étendue de notre service d'exonération des frais Audit Shield!*

Est-ce le bon produit pour vous?

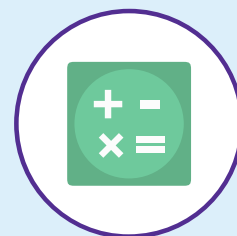
Nous invitons tous nos clients à adhérer à notre service Audit Shield. Des niveaux de couverture spécifiques sont offerts pour les propriétaires uniques, les sociétés professionnelles et les sociétés à responsabilité limitée. Les T1 sont couverts avec leur personne morale liée.

N'importe qui peut être ciblé, même si leurs déclarations de revenus sont conformes. L'ARC a maintenant un accès sans précédent à des programmes de comparaison de données, ce qui facilite les activités d'audit et augmente la probabilité pour les contribuables d'être la cible de vérifications. Dans cette optique, nous vous offrons l'occasion de vous protéger avec Audit Shield.

* Le service est limité aux modalités et conditions détaillées qui seront fournies avant l'acceptation.



Avec notre service d'exonération des frais Audit Shield, vous êtes protégé contre:



LES AUDITS



LES DEMANDES D'INFORMATION



LES ENQUÊTES



LES VÉRIFICATIONS